

Jean-Baptiste André Godin au Journal de l'Aisne, 18 mars 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 4 p. (108r, 109r, 110v, 111r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Journal de l'Aisne, 18 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45647>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Journal de l'Aisne \(Laon, 1808-1927\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin fait part au rédacteur du journal du mauvais état des routes dans la région de Guise. Il expose que ce serait une grave erreur d'abandonner les études sur la création de voies de chemins de fer dans l'Aisne initiées par le préfet et le conseil général en raison des projets de transport par locomotives routières. Il explique que ce dernier mode de transport n'est pas encore en état de fonctionner de manière efficace, parce que la boue et la poussière des chemins altèrent les organes de la machine et aussi parce que la réglementation fait obstacle à son développement, que redoute l'administration des ponts et chaussées. Il pense que les locomotives routières sont adaptées aux transports de courte distance, tandis que le chemin de fer reste nécessaire pour le transport rapide sur de longues distances. Godin souhaite qu'on ne fasse pas croire à l'opinion publique que les locomotives routières pourraient remplacer le chemin de fer.

Support La copie de la première page de la lettre est peu lisible.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Chemins de fer](#), [Industrie](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités [Aisne \(France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

de l'Appel de la Révolution
du journal de Paris
affirme

La question des transports est un sujet
de la plus grande importance pour l'industrie
de la ville de Paris. Mais il faut
d'abord signaler une situation
dans les colonies de cette province.
Il est à nos yeux évident que l'empereur
depuis longtemps fait pour empêcher
l'ambition anglaise de combler les débouchés
et les ports de l'Asie et d'Amérique a
dans le commerce de l'Asie et d'Amérique
de faire des sacrifices énormes. Il a été
que nous voulions nous faire une place
et faciliter les échanges que les autres qui
sont les plus abiles à la vente de leurs
produits ont complètement empêchée pour
la faire place à une autre province
pour empêcher la révolution de la province
de Paris de l'empêcher de faire une place
à une autre province pour empêcher
la faire place à une autre province

si elle était prise au sérieux par l'administration de notre département. J'admettrais que l'œuvre des projets de transports au moyen de locomotives routières, mis en œuvre depuis quelque temps, les études de chemins de fer départementaux dues à l'initiative de M. de Rieffel et du conseil général de faire sont abandonnées. Il serait la ^{meilleure} chose pour autre département. Il faut faire : que ceux qui ont étudié ces questions appartenant au chemin de fer des transports par les locomotives routières toute la maturité nécessaire pour éviter de dangereuses illusions.

Pour ma part je n'ose pas à affirmer que ce serait facile la faire pour l'ombre que de compter avec les locomotives routières pour remplir les transports sur rails. rien ne permet de faire le pour une la construction des locomotives routières sera parvenue à un état de perfection suffisante pour obtenir de ces engins de transports un service économique et facile. De grandes difficultés sont encore à vaincre et ces difficultés sont d'autant plus inquiétantes que la nature des mouvements et du service auxquels la locomotive routière doit satisfaire imposera à sa construction un mécanisme plus compliqué que pour la locomotive de chemin de fer, quand on contracte la nature des voies sur lesquelles elles devront rouler contre le mécanisme le plus simple.

possible. il résulte de la multiplicité des organes entrant jusqu'ici dans la composition des locomotives routières, que la force de la poussée des chevaux ou attelant, this site le mécanisme et obligent à des arrêts et à des réparations fréquentes qui en rendent l'emploi difficile et les transports plus onéreux que si un seul porteur ^{attelage} débordait à la croisée.

Ensuite les règlements ^{et autres} qui autorisent l'usage de ces locomotives font peser sur leur employe une telle responsabilité que près à la hâte ils équivaudraient à peu près à une prohibition. cela tient à ce que l'administration des ponts et chaussées craint que la plupart des ponts et traversées n'ayant pas de constructions en pierre dure traction aussi puissante, ne viennent à provoquer des dangers qui sont d'ordinaire l'interdit et qui pourraient gêner la circulation ordinaire : mais en faisant peser cette responsabilité tout entière sur ceux qui font le sacrifice des personnes et propriétés, on peut comprendre combien de difficultés s'attachent à leurs débuts.

Faut-il de tout cela songer à la construction de la locomotive routière non assurément, mais ce qui est certain, et ce que je souhaite établir, c'est quelle est parfaitement certaine une partie des grandes opérations pour les transports

à courte distance, et que le chemin
de fer mettra le moyen nécessaire pour
les transports rapides et de long parcours;
ce que vous établirez, et qu'il servira de
plus facile à l'introduction dans l'opinion
publique, que la locomotive électrique fut
appliquée à remplacer les chevaux de fer
d'exploitation par ceux que vous
croirez utile d'ajouter une amélioration
à celle de sauvetage et dans le but
que je vous avis avec trop longue
lettre.

Je vous aggrave Monsieur l'archambeau
de ma bien parfaite considération

Godin